



ÉTABLISSEMENT
CONVENTIONNÉ



aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT DU 12/04/2023

Membres présents :

Mme Catherine DAUER	Mme Maëlle LONGUEVILLE
M Cédric BARBEAU	Mme Chrystelle TCHIVAGNON
M Mohamed SIDIBE	Mme Morgane GACHON
M Julien LECAS	M. Gaetan DEYTIEUX
M Rachid ASHKAR	Mme Dorcas ADDO AGGREY
Mme Guilia FEGHALI	Mme Nadège VIOLLEAU
M. Djamil ABOUCHEDID	Mme Margareth ALEXIS

Secrétaire de séance : Mohamed SIDIBÉ (DAF)

Mme Dauer ouvre la séance à 16h08 en remerciant les membres du CE de leur présence et présente l'ordre du jour.

Ordre du jour :

- Adoption du PV CE du 2 février 2023 ;
- Modification du protocole par le CT du 4 avril 2023 ;
- Rapport sur les exercices Incendie et Confinement ;
- Point sur les projets ;
- Point sur l'expression des besoins en formation de nos personnels via ATENA ;
- Questions diverses.



ADOPTION DU PV CE DU 2 FEVRIER 2023

Mme Dauer sollicite le vote du conseil d'établissement concernant le PV du 02/02/2023.

Vote : Approuvé à l'unanimité

MODIFICATION DU PROTOCOLE PAR LE CHSCT DU 4 AVRIL 2023

Présentation de la modification du Protocole sanitaire

Pour rappel, le CHSCT s'est réuni le 04/04/2023.

Il en ressort la suppression du protocole sanitaire avec des recommandations générales d'ordre sanitaire pour limiter la propagation des multiples virus qui sévissent actuellement.

Ces recommandations ont été établies sur les conseils du Dr Fadoul Médecin référente de l'ADF.

Mise en place d'une sorte de Charte de prévention de la santé.

Pour plus de détail cf. PPT (Présentation en séance).

Mme Dauer propose un projet de note à destination des membres de la communauté éducative.

Projet de note est voté à l'unanimité.

Les recommandations entreront en vigueur à compter du 8 mai 2023 et seront communiquées aux parents.

Mme Longueville demande si cela aura un impact sur les pauses méridiennes et les temps de cantine pour les élèves.

M. Barbeau précise qu'il y aura un décalage de 10 minutes sur le premier service (11h-11h40, 11h40-12h10 et 12h10-12h40) afin de permettre aux élèves de maternelle d'avoir un peu plus de temps pour se restaurer.

L'espace supérieur pourra être éventuellement utilisé par les lycéens et collégiens.

RAPPORT SUR LES EXERCICES INCENDIE ET CONFINEMENT

Mme Dauer rappelle les dates des différents exercices :

Incendie (27/09/2022) ;

Anti-intrusion (17/11) ;

Catastrophe naturelle - Séisme (15/02/2023).

Puis, Mme Dauer présente les RETEX des exercices.

Constats :

Temps d'évacuation trop long pour le 2nd degré.

Une sensibilisation sur l'importance de l'exercice sera faite aux élèves du 2nd degré.

Problème de sonneries inaudibles selon les endroits

Goulot d'étranglement au niveau des laboratoires ;

Certains affichages ne sont pas à jour ;

Point de rassemblement pour l'exercice Séisme non adapté.

Mme Longueville demande pourquoi rassembler tout le monde au même endroit.

Mme Dauer précise qu'elle va interpeller l'Officier de Sécurité de l'Ambassade pour revoir l'exercice d'évacuation « tremblement de terre ».

Le prochain exercice sera inopiné.



POINT SUR LES PROJETS RÉALISÉS

Mme Dauer propose à M. Lecas de partager son expérience personnelle en tant que parent pour ce qui concerne le projet ADN pour lequel sa fille s'est rendue au Salvador.

M. Lecas remercie tout d'abord les deux établissements et précise que cela a été une expérience très enrichissante pour sa fille.

Mme Feghali interroge sur l'historique du dispositif.

La direction et Mme Violleau précisent que c'est un dispositif qui existe depuis plusieurs années mais qui était en veille en raison de la crise sanitaire.

Mme Dauer remercie également Mme Violleau pour son implication et son accompagnement dans le cadre de ce projet ADN.

Mme Dauer énonce une liste non-exhaustive des projets menés et à venir et remercie les équipes.

POINT SUR L'EXPRESSION DES BESOINS EN FORMATION DE NOS PERSONNELS VIA ATENA

Mme Dauer annonce que 24 demandes ont été formulées par 18 personnels (2 du premier degré - directeur et documentaliste, et 16 du second degré - IT et 15 enseignants).

Sur les 24 demandes : 14 refusées, 9 retenues et 1 à étudier

Mme Longueville demande des précisions sur le refus de formation pour les personnels sur le départ.

Mme Dauer précise que les refus concernent notamment les formations en lien avec la sécurité car il y a une entité spécifique dédiée à l'IRF pour les traiter. Les formations existantes au catalogue ont également été refusées puisque les personnels pourront s'y inscrire dès le mois de juin. Ceci pour alléger le travail de la CFC de Lomé.

QUESTIONS DIVERSES

1/ Question des remplacements – annualisation des contrats des remplaçants :

Mme Dauer indique que ne connaissant pas à l'avance les besoins de remplacements (discipline, durée, nombre d'enseignants), il est risqué d'annualiser des enseignants sur des remplacements.

Certains enseignants du 2nd degré continuent à être payés en HSE pour des missions de remplacement de longue durée. Les représentants du personnel ont indiqué qu'il était gênant de payer ces personnels responsables d'une classe en HSE dans la mesure où cette rémunération ne prend pas en compte l'ensemble de leur mission et se révèle moins avantageuse qu'une annualisation. Le DAF a soutenu que le calcul présenté par les représentants des personnels était faux et que la rémunération en HSE était plus avantageuse. Ni le DAF ni les représentants n'avaient d'éléments chiffrés au moment de l'échange. Il a donc été convenu que chacun devrait fournir des éléments plus factuels. La question a été laissée en suspens. »



2/ Question des remplacements au primaire - procédure de recrutement :

M. Sidibé projette un diaporama indiquant que pour tout remplacement inférieur à deux mois, la direction peut procéder au recrutement d'un enseignant sans consultation des membres de la commission recrutement. Pour un remplacement d'une durée plus longue, les membres de la commission recrutement sont invités à participer à un entretien d'embauche avec le candidat potentiel en visio ou en présentiel. Dans ce diaporama figure la délégation donnée par l'APE à la direction pour le recrutement de postes à responsabilité mineure. Le COCAC a alors demandé à que la notion de poste à « responsabilité mineure » soit clairement définie.

Les représentants des personnels souhaitent être davantage associés et consultés lors de l'embauche des enseignants remplaçants ou non comme le prévoit le Guide des Gestion et Gouvernance de l'AEFE.

3/ Question sur le dispositif de soutien au collège :

A l'issue des conseils de classe, un certain nombre d'élèves avec de grandes difficultés ont été identifiés. Majoritairement anglophones, il a semblé opportun de faire intervenir des enseignants avec la qualification FLE du premier degré pour des questions de compatibilité d'emploi du temps.

Des échanges nourris concernant la mise en place de ce dispositif ont eu lieu. Un certain nombre de dysfonctionnements ont été notés. Il conviendra d'en tenir compte pour améliorer l'efficacité de ce dispositif s'il est reconduit.

4/ Question des épreuves au baccalauréat en visio :

Le centre d'examen de Cotonou nouvellement créée cette année a été saisi de cette question suite aux mails des représentants syndicaux second degré. Une réponse leur a été faite, précisant qu'avant les vacances de printemps ce point sera à l'odj d'une visio avec les sept pays concernés dans la zone. Cependant, il faut noter qu'il doit y avoir une harmonisation et une équité dans la passation des examens entre chaque candidat de la zone et que certains pays à ce jour ne peuvent pas faire voyager leurs enseignants ni en recevoir pour des questions de sécurité (interdiction par le poste diplomatique).

5/ Point sur les élèves mangeant à la cantine :

Actuellement 200 élèves sont inscrits à la cantine. Avant le Ramadan, ils étaient 240. L'objectif à atteindre pour Paloma est de 300 élèves.

6/ Point sur la question de la LVB arabe :

Actuellement 6 élèves sont inscrits en 5^{ème} et 46 en péri-scolaire répartis entre le CP et le CM2. Selon effectif, ouverture de la LVB arabe sur les niveaux 6^{ème} et 5^{ème} et glissement sur un niveau 4^{ème}.

7/ Modalités de communication et recrutement de la BFI :

Réunion d'info auprès des élèves de 2^{nde} faite par l'EEMCP2, M. Monteiro, lors de sa visite avec le coordo de discipline et le chef d'établissement. Réunion d'information auprès des parents d'élèves de 2^{nde} le 27 mars avec le coordonnateur de discipline, la prio et le chef d'établissement.

Recrutement en BFI ouvert à tous les élèves passant en classe de première. Si non issu de la section international, Tests d'admission. Si issu de la section International, pas de tests d'admission.



ÉTABLISSEMENT
CONVENTIONNÉ



aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

8/ Point sur la réduction du volume horaire en anglais au primaire :

Un départ en retraite ne sera pas remplacé et un(e) enseignant(e) d'anglais du primaire basculera sur le second degré compte tenu des besoins en anglais.

Ces mouvements vont permettre de réduire de moitié le volume horaire dispensé en anglais notamment sur le cycle 1.

9/ Point sur le projet d'extension du LFIA :

Proposition de l'UG pour acquérir un terrain au niveau de l'université contre la construction de logements étudiants. Négociation en cours avec la vice chancelor et son comité et nous-mêmes, l'APE et M. le COCAC.

9/ Point sur la mise en place d'une cellule d'écoute psychologique :

Avis de recrutement d'un professionnel de santé sera publié courant juin pour prise de fonction en septembre après approbation du Comité de gestion de l'APE.

Les représentants du personnel ont demandé à plusieurs reprises au cours de cette longue réunion se déroulant en présence de parents et d'élèves que les échanges soient plus cordiaux et respectueux afin de pouvoir continuer à travailler ensemble dans un climat serein et apaisé.

Séance levée à 20h15

Secrétaire de séance :
Mohamed SIDIBE

secrétaire adjointe :
Nadège VIOLLEAU

